

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 15 août 2023 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère

Absents : Madame Anna-Kim Fournier, conseillère
Monsieur Jean-François Synnott, conseiller
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire, M. Joël Côté, ouvre la séance.

2023-08-150 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Albini Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour ®
- 3) Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2023 ®
- 4) Acceptation des déboursés de juillet 2023 ®
- 5) Acceptation des comptes à payer ®
- 6) Affectation au surplus cumulés ®
- 7) Carte de membre 2023, Journal Le Phare ®
- 8) Lettre de félicitation à l'honorable Diane Lebouthillier ®
- 9) Demande au MSP et MTQ pour la route 6 ®
- 10) Suivi du maire et des conseillers
- 11) Correspondance
- 12) Varia;
- 13) Période de questions
- 14) Levée de la séance; ®

2023-08-151 Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2023

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 3 juillet 2023 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2023-08-152 Acceptation des déboursés de juillet 2023

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les déboursés de juillet 2023 soient adoptés tels que présentés.

2023-08-153 Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 3 août 2023; en conséquence, après discussion, il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 42 056,05 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2023-08-154 Affectation au surplus accumulé

Considérant que certaines dépenses faites depuis le début d'année n'étaient pas budgétées;

Considérant la nécessité d'effectuer ces dépenses pour le bon fonctionnement de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Langlois ET RÉSOLU unanimement QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ adopte de puiser à même les surplus cumulés les dépenses suivantes :

Centre de sécurité Marine	8 184,43 \$
Groupe Gesfor	6 536,33 \$
GRYB	21 263,86 \$
Gérard Joncas Arpenteur	23 857,32 \$
Lelièvre conseil	8 972,37 \$
Tech-Plan	9 374,60 \$
Tremblay Bois Avocats	4 791,32 \$

2023-08-155 Carte de membre 2023, Journal Le Phare

Considérant l'importance du Journal Le Phare et la popularité de celui-ci dans notre Municipalité;

Considérant que la Municipalité désire permettre au Journal de poursuivre sa mission, soit de diffuser l'information écrite dans le secteur de l'Estran;

Il est proposé par Albini Fournier et résolu unanimement de renouveler la carte de membre 2023 au Journal de Phare au montant de 40 \$.

2023-08-156 Lettre de félicitation à l'honorable Diane Lebouthillier

Considérant la nomination de l'honorable Diane Lebouthillier, députée de la Gaspésie – Les Îles-de-la-Madeleine, au ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne;

Considérant la volonté du conseil municipal de relancer le dossier de la Marina de Rivière-Madeleine et du programme des Ports pour petits bateaux;

Considérant le désir de la Municipalité de rencontrer Mme Lebouthillier afin de discuter de la relance de ce dossier;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement d'adresser une lettre à l'honorable Diane Lebouthillier pour la féliciter de sa nomination et lui solliciter une rencontre officielle afin de discuter de la relance du dossier de la Marina de Rivière-Madeleine et du programme des Ports pour petits bateaux

2023-08-157 Demande au MSP et MTQ pour la route 6

Considérant les événements climatiques importants qui surviennent de plus en plus souvent;

Considérant les fortes pluies du début juin 2023 qui ont isolé la municipalité, car la route 132 a dû être fermée autant à l'Est qu'à l'Ouest de la municipalité;

Considérant que la sécurité de la population doit être une priorité pour la Municipalité et ses partenaires comme le ministère de la Sécurité publique et le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

Considérant que la route 132 est le seul accès pour les services d'urgence;

Considérant que dans ces situations, la population se retrouve prisonnière et vulnérable;

Il est proposé par Noëlla Daraïche et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine dépose une demande auprès du ministère de la Sécurité publique et le ministère des Transports et de la Mobilité durable, afin de rendre accessible en cas d'urgence similaire, l'ancienne route 6 qui relie Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (Manche d'Épée) à St-Maxime-du-Mont-Louis (Gros-Morne).

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

2023-08-158

Correspondance

Le maire, Joël Côté, fait lecture d'une demande de don reçue du Club des 50 ans et plus de Madeleine relative au tirage de prix de présence lors de leur pique-nique du 19 août prochain.

Considérant la demande du Club des 50 ans et plus de Madeleine sollicitant un don sous la forme de billets pour une croisière à bord du Cap à l'Ours afin d'en faire le tirage lors de son pique-nique annuel;

Considérant l'atout majeur que représente le Club des 50 ans et plus de Madeleine pour les aînés de notre Municipalité;

Il est proposé par Albini Fournier et résolu unanimement que la Municipalité Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine offre au Club des 50 ans et plus quatre (4) billets pour une croisière à bord du Cap à l'Ours.

Varia

Aucun sujet.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2023-08-159

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Albini Fournier que l'assemblée soit levée, il est 19h45.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général

